



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)



## LES ADORATIONS TÉMOIGNENT DE *RUH*

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

**O**n le sait, *Ruh* est lié au corps adamique, et est spécifique à l'humain : exclusif ; et cela se voit, tout simplement, aux actes d'adoration que pratiquent seuls les hommes : c'est là la marque du *Ruh*, qui se caractérise par le flux montant de l'esprit muhammadien par quoi l'homme s'adresse à son Créateur ; c'est ainsi que l'homme prie, invoque, évoque — et même interpelle ALLAH ﷻ : toutes choses que ne font pas les autres créatures terrestres ; et si celles-ci glorifient ALLAH ﷻ à leur manière, elles y sont amenées par le flux descendant qui leur envoie les impulsions de cette glorification : c'est ainsi que, chaque matin, au lever du soleil, ALLAH ﷻ fait chanter les oiseaux pour qu'ils Le saluent et Le glorifient — mais ça les dépasse, ça ne relève pas de leur libre arbitre.

L'homme, lui, a le choix de se prosterner, d'invoquer, d'évoquer, de parler à ALLAH ﷻ — et ce, quand il veut ; et si des temps lui sont prescrits, c'est justement pour témoigner de son libre arbitre par le respect (ou pas) de ces temps ; mais si l'esprit/*Jinni* dispose du libre arbitre en matière d'adoration, il ne peut le faire valoir que par l'outil corporel auquel il est associé dans le cadre de *Nafs* — tout comme un titulaire du permis de conduire ne peut exercer son droit de conduire que par le véhicule dont il dispose, sans lequel ce droit est parfaitement inutile ; le corps adamique est donc l'objet qui permet à l'homme d'exercer sa faculté d'adorer librement son Créateur — car c'est par lui qu'il se prosterne, par lui qu'il évoque et invoque, par lui qu'il s'adresse à ALLAH ﷻ.

Dans ce couple (*Zawj*) qu'est *Nafs*, le *Jinni* a donc « la main » (c'est à lui que revient l'initiative), et le corps adamique est l'outil qui lui permet de manifester et de concrétiser son intention ; et c'est ainsi que l'adoration est une affaire conjointe, mixte : sans corps, le *Jinni* est un titulaire du permis de conduire sans voiture ; et sans *Jinni*, le corps adamique est une voiture sans conducteur habilité ; et c'est ainsi qu'ALLAH ﷻ nous informe qu'il n'a créé les *Jinn* ET les hommes que pour qu'ils L'adorent : Il associe les deux dans Son Adoration — car ils sont juste indissociables.

Mais c'est bien le *Ruh* du corps adamique (et donc le corps) qui permet à cette association d'avancer vers ALLAH ﷻ, de la mettre concrètement sur la voie — comme c'est le moteur de la voiture (et donc la voiture) qui permet au conducteur et à son véhicule d'avancer sur la



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)





[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)



route vers leur destination : un conducteur peut rêver d'aller loin, mais s'il n'a pas de véhicule, il n'ira nulle part.

Et tout l'enjeu, pour l'homme, est de prendre conscience qu'il dispose, par son corps adamique, d'un véhicule extrêmement puissant pour aller vers ALLAH ﷻ ; mais s'il préfère s'amuser avec, comme on peut s'amuser à l'arrêt avec les accessoires de sa voiture (jouer avec le klaxon, le GPS, le toit ouvrant, s'admirer dans les miroirs de courtoisie...), il n'aura pas fait bon usage de cet outil, négligeant tout simplement sa vocation principale.

Le 26 Dhu Al-Qi'da 1447 / 14 mai 2026

*Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.*



[www.stephabdallahiltis.fr](http://www.stephabdallahiltis.fr)

